



Jugement de condamnation de dette

Par **ansola**, le **31/10/2015 à 21:56**

un creancier caution de la banque preteuse pour l achat d un lmp residence de tourisme demande un jugement de condamnation de dette.

Alors que j ai fait un dossier de surendettement et suis en plan conventionnel de redressement qui ont accepte je leur verse ma capacite de remboursement décidé par la bdf, et j ai 18 mois pour vendre le logement.

Ensuite comme il restera des dettes (puisque vente a perte)je devrai déposer un autre dossier et une autre capacite leur sera encore versee jusqu a la fin du plan.

pourquoi demande t il ce jugement et diront il au juge qu il y a deja des arrangements!

MERCI DE ME REpondre

cordialement

ANSOLA